

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2133

présenté par

M. Morel-À-L'Huissier, M. Guy Bricout, M. Castellani, Mme Descamps, M. Lenormand,
M. Naegelen, M. Pancher et M. Saint-Huile

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3 , insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.